

Repenser les systèmes de production est urgent

André Neveu¹

Le contexte géopolitique, climatique et sanitaire oblige les agriculteurs à s'adapter. Anticipation des risques et flexibilité sont les maîtres mots dans un monde instable.

Les conséquences de l'épidémie de covid, puis de la guerre en Ukraine, ont montré la fragilité de tous nos équilibres économiques et sociaux. Dans le même temps, les tensions géopolitiques qui s'accroissent dans le monde, conduisent à une remise en cause de la mondialisation des marchés auxquels pourrait se substituer la constitution de blocs antagonistes accompagnés de nombreux accords bilatéraux. Par ailleurs, partout les dérèglements climatiques se multiplient dangereusement, fragilisant tous les systèmes de production agricole habituellement pratiqués, comme l'a encore montré l'épisode de grave sécheresse de l'année 2022. Face à tous ces problèmes, à la fois graves et simultanés, les agriculteurs français doivent se préparer à de profondes modifications de leurs conditions de production. Même les modèles les plus éprouvés devront, eux aussi, être profondément modifiés. Tous les chefs d'exploitation doivent donc, le plus rapidement possible, anticiper ces évolutions et repenser leur mode de fonctionnement. Deux règles devront les guider : une division des risques et la recherche d'une flexibilité maximum. Il en sera de même des politiques agricoles et notamment de la politique agricole commune (Pac). Mais dans ce domaine, il faut s'attendre à des délais bien longs alors que l'urgence devrait imposer des réformes rapides et profondes.

L'INFLATION FRAGILISE LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Dans les transports, les perturbations consécutives à la récente pandémie semblent devoir se prolonger alors que, dès 2021, la reprise de l'économie mondiale s'était avérée rapide et forte, facilitée par les plans massifs de relance déployés dans les

¹ Membre de l'Académie d'agriculture de France.

IL EST EXTRÊMEMENT
DIFFICILE D'ÉLABORER DES
PROJETS D'INVESTISSEMENTS
CRÉDIBLES ET D'EN OBTENIR
LE FINANCEMENT PAR LES
BANQUES

principales économies. En cause, les transports maritimes rendus plus lents et plus coûteux, mais aussi la poursuite de la politique du zéro covid de la Chine qui complique le retour à une situation « normale ».

Plus grave, la guerre en Ukraine a comme conséquence une forte inflation qui touche toutes les matières premières, puis se diffuse ensuite à l'ensemble des biens et services. Pour les agriculteurs, ce sont les produits énergétiques, les engrais et les divers autres intrants utilisés couramment qui voient leurs prix croître, parfois dans des proportions considérables (100 à 120 % pour les engrais).

Le comportement des consommateurs va également se modifier. Car victimes de l'inflation, leurs revenus réels vont baisser de manière significative. Ils sont donc contraints de réduire leurs dépenses, y compris alimentaires. Les aliments les plus onéreux sont évidemment les plus menacés. C'est le cas des viandes (surtout les viandes rouges mais pas seulement), des fruits et légumes exotiques, des produits bio... Concernant les produits issus de l'agriculture biologique, la contraction significative de la demande a même précédé le début de la guerre en Ukraine. Ces nouveaux comportements pénalisent directement les producteurs concernés. En revanche, ceux qui produisent des *commodities* trouvent sans difficulté des acheteurs et bénéficient dans l'immédiat de prix de vente élevés, quoiqu'extrêmement volatils. Malgré la hausse des prix des intrants, ces producteurs devraient être gagnants et voir leurs revenus augmenter, sauf à observer dans les prochains mois, comme l'indique l'exemple du blé, un retournement durable des cours qui amorcerait un effet de ciseau qui leur serait préjudiciable. À l'inverse, les éleveurs, gros acheteurs de céréales, sont fortement pénalisés.

Dans un contexte aussi complexe et incertain, il est évidemment impossible de faire des prévisions un peu sérieuses. C'est un inconvénient important pour les agriculteurs et les dirigeants d'entreprises agroalimentaires. Car face à ces multiples incertitudes, il est extrêmement difficile d'élaborer des projets d'investissements crédibles et, en conséquence, d'en obtenir le financement par les banques dans un contexte de resserrement de la politique monétaire établi par les banques centrales.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE N'ATTEND PAS

Le réchauffement climatique mondial est à l'origine de dérèglements, certes exceptionnels, mais de plus en plus

**C'EST TOUTE UNE POLITIQUE
DE RECHERCHE QUI DOIT
ÊTRE DÉPLOYÉE POUR
ABOUTIR À DE NOUVELLES
VARIÉTÉS**

nombreux et de plus en plus graves pour les producteurs. Ces dérèglements remettent en cause nos certitudes et nos modèles laborieusement mis au point depuis 50 ans. Par exemple, dans un passé encore récent, pour un viticulteur ou un arboriculteur, un gel ou une grêle tous les dix ans était supportables, dès lors que les bonnes années permettaient de constituer des provisions. En revanche, si ces accidents se produisent une année sur trois, aucune exploitation ne peut y faire face, même avec tous les systèmes d'assurance que l'on veut. Or cette situation n'est plus exceptionnelle.

La multiplication des sécheresses ou des canicules menace aussi les productions de céréales alors que la vocation céréalière de la France semblait un fait acquis de toute éternité. Or ce sont trois années de sécheresse successives qu'ont connues certains céréaliers du centre de la France. La répétition de ces incidents climatiques explique que le rendement moyen en blé tendre en France, qui avait atteint 74 quintaux/ha entre 1995 et 2000, plafonne dangereusement depuis cette date. Ainsi entre 2011 et 2021, le rendement décennal moyen s'est élevé à 72 quintaux, et en 2022, il n'atteint péniblement que 70 quintaux.

Les chefs d'exploitation concernés doivent donc d'urgence s'interroger sur les moyens de se protéger contre les divers aléas climatiques qui peuvent les menacer. Bien souvent, ils seront contraints de revoir tout leur système de production, y compris le niveau d'intensification optimale. Plus en amont, c'est toute une politique de recherche qui doit être déployée pour aboutir à de nouvelles variétés, plus résistantes au changement climatique.

UNE POLITIQUE DE BLOCS PEUT SE SUBSTITUER À LA MONDIALISATION

La mondialisation du commerce, avec ses avantages et ses inconvénients, a-t-elle vécu ? Initiée en 1947 avec les accords du Gatt, élargie en 1994 lors de la signature des accords de Marrakech et de la création de l'OMC, elle semblait devoir s'imposer à tous depuis un quart de siècle. L'impossibilité de conclure les négociations du *Doha round* – enclenchées en novembre 2001 – puis l'affrontement entre les USA et la Chine, enfin la guerre en Ukraine opposant la Russie aux démocraties occidentales, annoncent la remise en cause de cette mondialisation.

La constitution de blocs regroupant les États-Unis et leurs satellites, la Russie forte de ses matières premières abondantes, la Chine et ses routes de la soie, enfin l'UE et son grand marché, semblent

devoir se substituer au commerce mondialisé actuel. S'y ajoutent des accords bilatéraux de plus en plus nombreux qui ne font pas toujours une place satisfaisante aux échanges agricoles.

Pour les agriculteurs français, cette évolution n'est pas une bonne nouvelle car elle risque de freiner les échanges et en particulier leurs exportations qui souvent sont dirigées aux quatre coins du monde. La contraction du champ du commerce international est encore plus défavorable pour les pays très déficitaires en céréales, en huile ou en sucre, car leurs achats à l'extérieur d'un bloc seront rendus plus difficiles. De plus, dans des marchés compartimentés, la volatilité des prix ne peut que s'accroître. Le chacun pour soi n'est pas bon pour le commerce, ni surtout pour les pauvres.

UNE NOUVELLE POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE EST INÉLUCTABLE

Depuis sa réforme de 1992, la Pac poursuit son petit bonhomme de chemin sans se rénover vraiment et sans qu'aucun objectif à long terme n'ait été vraiment retenu. Jusqu'ici, les gouvernements et donc la Commission européenne ont louché entre leur souhait d'encourager l'augmentation des quantités produites (et donc celle des exportations), et une protection accrue de l'environnement dans toutes ses composantes (protection des sols et des eaux, biodiversité, paysages...). Les pays très agricoles (France, Irlande, Espagne, Pologne...) soutiennent la première formule, les pays moins agricoles, en particulier ceux de l'Europe du Nord, défendent plutôt la seconde. Ce conservatisme ne peut s'éterniser car il s'oppose au souhait maintes fois affiché (mais jusqu'ici peu appliqué) de redéployer en Europe certaines productions, comme les oléoprotéagineux, afin de réduire notre dépendance aux importations de soja. Mais dans le même temps, l'UE procède toujours à d'importantes importations d'aliments du bétail ou de viande ovine.

En attendant, les moyens déployés restent inchangés : des aides à l'hectare plus ou moins modulées pour intégrer quelques modestes contraintes environnementales. Pour pallier cette lacune et satisfaire aux impératifs des accords de Paris sur le climat, la Commission de Bruxelles a lancé fin 2019 un *Green Deal* ambitieux. Ce Pacte vert comporte un volet relatif à l'agriculture et à l'alimentation dénommé *Farm to Fork* (*de la ferme à la table*). Il est notamment proposé de réduire fortement les apports d'engrais chimiques et de produits phytosanitaires ainsi que d'affecter 25 % de la surface cultivée aux productions

biologiques. À ce jour, la réforme de la Pac, prévue pour 2023-2027, n'intègre pas ces propositions assurément assez révolutionnaires. Elles n'ont d'ailleurs pas recueilli l'accord des États membres (encore moins celle de nombreux professionnels) et semblent ne plus correspondre à la situation présente née de la guerre en Ukraine.

Pourtant dans un probable contexte géopolitique de constitution de blocs rivaux dans le monde, les Européens devront, de manière encore plus évidente, fixer un nouveau cap pour la Pac.

REPENSER PROFONDÉMENT LES SYSTÈMES DE PRODUCTION

Une certitude : aucune solution agronomique d'ensemble, qu'elle soit nationale ou même régionale, n'est raisonnable, car les différences de situations d'une exploitation à l'autre, voire d'une parcelle à l'autre, sont beaucoup trop importantes. Pour tous les chefs d'exploitation, c'est en effet bien souvent au niveau de chaque parcelle que le problème doit être traité. Car chacune d'entre elles a ses caractéristiques propres et implique une réflexion particulière : un coteau un peu sec ne sera pas intégré dans l'assolement, ni cultivé dans les mêmes conditions qu'une parcelle de plaine au sol profond.

Certains mettent beaucoup d'attentes dans l'extension de l'irrigation. Or cet espoir risque de n'être qu'une illusion de plus. Assurément, l'apport d'eau au bon moment et en quantité suffisante accroît le rendement, ce qui est très appréciable en période d'instabilité climatique. En France, 7,3 % de la SAU est irriguée. Il ne semble guère raisonnable d'imaginer accroître fortement ce chiffre, alors que la plupart des nappes phréatiques sont déjà très sollicitées et que les rivières n'ont qu'un débit très faible en période d'étiage. De fait, la majorité des irrigations récentes se situe dans les Hauts-de-France, une région qui, jusqu'il y a peu, n'y recourrait pas. Dans les régions déjà considérées comme sèches et aux nappes réduites (le Poitou-Charentes par exemple), le stockage des pluies hivernales est sans doute envisagé par certains agriculteurs. Ces solutions individuelles sont bénéfiques pour les intéressés, mais en aucun cas elles ne peuvent régler le problème général des sécheresses récurrentes.

Pour réduire les risques dus aux aléas climatiques et ceux de marché, il est inévitable de se préparer à des transformations beaucoup plus profondes des systèmes de production. On peut déjà affirmer que le problème de la diversification des cultures et même celui des modes d'élevage doivent se poser très

CERTAINS METTENT
BEAUCOUP D'ESPOIR
DANS L'EXTENSION
DE L'IRRIGATION. CET
ESPOIR RISQUE DE
N'ÊTRE QU'UNE ILLUSION
DE PLUS

sérieusement. Ainsi dans de nombreuses exploitations de polyculture, il faudra souvent passer de trois ou quatre spéculations à huit ou dix, avec parfois deux, ou peut-être trois modes de culture différents. Même le choix des variétés et le calendrier des semis devront prévoir des décalages jusqu'ici inhabituels. Les technologies modernes peuvent même permettre de gérer de mini-ajustements infra-parcellaires. Afin de mieux gérer les inévitables changements de système de production, les regroupements de moyens permettent à plusieurs agriculteurs de se spécialiser, chacun ayant en charge une activité ou un domaine dans lequel il excellera. Dans tous les cas, les questions que chaque chef d'exploitation doit se poser portent sur :

- le choix des productions,
- l'assolement,
- les variétés utilisées,
- les techniques culturales,
- le mode de commercialisation.

**DANS L'ESPOIR DE
RÉDUIRE LES RISQUES,
LES AGRICULTEURS
DEVONT S'EFFORCER
DE COMPLÉTER
LEURS REVENUS**

Cette diversification des productions pose aussi le redoutable problème du traitement des récoltes à proximité des exploitations. Il faut que les pouvoirs publics encouragent la création de petites unités de stockage et de transformation des productions nouvelles dans les régions où elles sont jusqu'ici pratiquement inconnues. On pense par exemple au sorgho, aux plantes textiles (lin, chanvre), aux diverses légumineuses (luzerne, pois protéagineux, lentilles...).

Le problème de la taille des unités de production et celui des économies d'échelle devront sans doute être repensés. La course à l'agrandissement restera-t-elle la règle comme c'est le cas en France depuis 60 ans et des lois d'orientation ? Ou bien des unités plus modestes seront-elles plus faciles à gérer, dans un contexte de flexibilité devenu la règle ?

On peut ajouter que, toujours dans l'espoir de réduire les risques, les agriculteurs devront s'efforcer de compléter leurs revenus par des ressources relevant d'autres activités que la stricte fonction de production, par exemple transformation à la ferme, ventes directes, travaux à l'entreprise notamment pour les collectivités publiques, méthanisation...

LE CONSOMMATEUR A TOUJOURS RAISON

Pour un agriculteur, le consommateur peut être un proche voisin (en cas de vente directe), un Français ou un Européen, mais aussi bien un Américain ou un Chinois. C'est en fonction

de leurs demandes respectives et des prix qu'ils sont prêts à accepter que les producteurs vont choisir leurs productions. Dans ce domaine, les négociants, industriels, distributeurs ou tout autres intermédiaires, jouent le rôle essentiel de relais afin de faire remonter cette demande jusqu'aux producteurs. Ils doivent également prendre en charge le décalage dans le temps entre la demande qu'ils perçoivent, et les agriculteurs qui restent soumis au rythme biologique de leur activité. Ces derniers peuvent tout au plus répartir les modes de commercialisation : vente directe, livraison ferme à un ou plusieurs intermédiaires, vente à terme...

Le problème se complique encore lorsque le chef d'exploitation envisage des investissements nouveaux. Car qui peut prévoir ce que sera la demande un peu lointaine ? Il reste à faire des hypothèses qui sont encore aléatoires. D'où une menace pour les investissements futurs lorsque ceux-ci s'avèrent nécessaires. Au cours de sa longue histoire, l'agriculture française n'a jamais été un océan de stabilité ni épargnée par les difficultés, bien au contraire. Depuis trois quarts de siècle, elle s'est aussi profondément transformée. Mais ces évolutions se réalisaient au rythme encore acceptable des changements de génération. C'était souvent difficile à accepter pour la génération sur le départ, mais celle-ci finissait par s'en accommoder dès lors que quelques règles simples étaient respectées, et que les jeunes étaient persuadés de leur succès.

La situation actuelle est bien différente. Les changements auxquels il va falloir procéder dans l'urgence portent sur tous les aspects de l'activité agricole. Et il va falloir le faire sans procéder à de longues expérimentations, ni être assuré de la bonne fin des résultats.

Car face au changement climatique et aux évolutions des marchés, les chefs d'exploitation devront avancer dans la plus grande incertitude et prendre sans cesse de gros risques, toutes choses qui leur ont toujours fait horreur. Heureusement, ils peuvent s'appuyer sur une formation qui manquait à leurs aînés. Ils vont aussi disposer d'outils technologiques infiniment plus fiables que ceux qui étaient encore il y a peu entre leurs mains. Car l'agriculture de demain sera assurément plus complexe et plus délicate à gérer, mais aussi plus technique que celle d'un passé encore récent. C'est pourquoi nos quelque 400 000 agriculteurs disposent tout de même des meilleurs atouts pour réussir un tel défi. ■